

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2012

Etaients présents : MM.THOMAS RIPEAUX LELIEVRE LEMASSON DELAUNAY GUILLOUARD LEBRETON PICHEREAU TRETON
MMES ADAM BOUJU FOUBERT Absents MME LEBOUX MM.GRAND RINGUENET-PECATE

Demande extension réseau électrique à la Paquerie pour desservir un terrain de loisirs.

M. le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que M. MME DUIS ont demandé à ce que leur terrain de loisirs situé près du village de la Paquerie soit relié au réseau électrique. Ce raccordement coûterait 2.480 €. Les membres du conseil municipal ont décidé que ce coût serait à la charge des demandeurs et s'engagent à n'accepter aucun raccordement dans ce secteur pour d'autres particuliers.

Désignation à la commission de suivi du site TITANOBEL

Les membres du Conseil Municipal ont désigné : Titulaire : R.LELIEVRE Suppléant : B.LEMASSON

Versement indemnité de Conseil au Receveur Municipal

Les membres du Conseil Municipal ont autorisé le Maire à mandater les indemnités de conseil à M. SUTTER, nouveau receveur municipal.

Examen des propositions reçues pour la livraison ou la fourniture de repas à la cantine et du résultat du questionnaire adressé aux parents d'élèves.

Après examen des questionnaires remis par les parents d'élèves qui ont bien voulu répondre (22 familles sur 52) et des propositions reçues des 4 fournisseurs consultés, les membres du conseil municipal ont décidé de confier la préparation et la fourniture de repas à la société SODEXO. Le prix du repas appliqué reste inchangé soit 3,40 €.

Examen du questionnaire adresse aux parents d'élèves pour l'avenir de la garderie du mercredi après-midi

Compte tenu de la très faible présence d'enfants à la garderie le mercredi après-midi un questionnaire avait été adressé aux parents d'élèves (17 questionnaires rendus sur 52 adressés) pour connaître leurs attentes. Après analyse des réponses données les membres du conseil municipal ont décidé de surseoir à toute décision compte tenu de la remise en question de la semaine à 4 jours. Ce dossier sera réétudié ultérieurement lors de la prochaine année scolaire.

Réfection de canalisations d'eau potable

Le conseil municipal autorise M. le Maire à procéder à une consultation pour un marché de maîtrise d'œuvre pour la réfection des canalisations d'eau potable de la rue de Normandie à la Chauvinière, de la rue de Gérarderie à la Godardière et ,si les travaux ne sont pas faits au moment de l'effacement des réseaux électriques, l'impasse du Maine.

La consultation sera faite en septembre 2012 afin que les travaux puissent débuter en 2013.

Un montant de 173.295 € est d'ores et déjà inscrit au budget primitif 2012.

Proposition d'avenant pour le marché de construction d'une boulangerie-épicerie

Les membres du conseil municipal ont décidé de prendre un avenant pour le lot 7 (plomberie-pec) en ce sens que le chauffe-eau électrique prévu initialement serait remplacé par un chauffe-eau thermodynamique.

- Plus-value de 2.720,52 H.T soit 3.253,74 TTC

Examen de la demande du comité des fêtes pour la fête communale 2012

M. le Maire expose aux membres du conseil municipal que le comité des fêtes souhaiterait déplacer la fête derrière la salle des fêtes afin d'organiser dans une petite parcelle communale une course d'ânes. Cette demande est refusée par 3 voix pour et 9 contre pour les motifs suivants :

- pas d'alimentation électrique existante pour les manèges,
- risque de détérioration du nouveau parking par les camions des manèges,
- manque de place à cet endroit

Examen des logos proposés par les habitants

Compte tenu du faible nombre de propositions reçues, le choix est reporté ultérieurement.

Fait à Lignières-Orgères, le 30 mai 2012

Le Maire,
Jean-Luc THOMAS